
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 1er mai 2018 à 19 h
Centre récréatif Rivière-des-Prairies situé au 7650, boulevard Maurice-Duplessis**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville
Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement
Madame la conseillère Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Charles-Hervé AKA, Secrétaire d'arrondissement
Madame Dany Barbeau/avocate, directrice d'arrondissement
Madame Julie Boisvert, secrétaire d'arrondissement substitut

La mairesse d'arrondissement madame Chantal Rouleau déclare la séance ouverte à 19 h 04.

MOT D'OUVERTURE DE LA MAIRESSE

Madame Chantal Rouleau souhaite la bienvenue aux personnes présentes ainsi qu'aux directeurs, employés et citoyens de l'arrondissement.

La mairesse souligne avec fierté la nomination du belvédère, situé en bordure du fleuve derrière la Maison du citoyen, au concours des prix ESTim de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, dans la catégorie projet d'innovation ou de développement du secteur public/parapublic. Elle ajoute qu'une résolution sera adoptée ce soir pour déposer la candidature cet édifice au prix d'excellence – Monde municipal – de l'institut d'administration publique du Québec.

Elle invite ensuite les citoyens qui souhaitent les réaliser dans l'arrondissement des projets d'affaires, à utiliser le guichet des entreprises qui a été mis sur place à l'été 2017. Ce guichet offre un service personnalisé d'accompagnement aux entrepreneurs dans leurs démarches d'implantation, de rénovation ou de développement. Le numéro du guichet unique est le 514-868-4363.

Puis, la mairesse souligne la tenue de deux consultations publiques pour l'élaboration d'une politique en agriculture urbaine. Les deux soirées de consultations se tiendront les 8 mai de 18 h 30 à 20 h 30 à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est et le 10 mai de 18 h 30 à 20 h 30 au Centre communautaire de Rivière-des-Prairies situé au 9140, boulevard Perras. Ces deux soirées seront animées par l'organisme « Éco de la Pointe-aux-Prairies » qui a été mandaté par l'arrondissement pour élaborer la politique en agriculture urbaine. Un sondage est disponible à cet effet depuis le 7 avril dernier.

La mairesse rappelle qu'il est nécessaire d'obtenir un permis afin de pouvoir avoir accès à la rampe de mise à l'eau située sur la rue Notre-Dame Est, à l'Est de la 36e Avenue, à Pointe-aux-Trembles. Ce permis peut être obtenu auprès des Bureaux Accès Montréal en présentant une preuve de résidence à titre de montréalais. Il est à noter que les accès situés en bordure du fleuve Saint-Laurent, soit au parc Pierre-Payet à l'angle des rues Bellerive et Pauline-Donalda, ainsi qu'au parc Clémentine-De La Rousselière, seront fermés.

Enfin, la mairesse invite les citoyens à participer à deux grands événements soit « *Tous à vélo* » et « *Tous au spectacle* ». Tous à vélo se déroulera sur distance 20 km dans l'arrondissement et sera suivi par « *Tous au spectacle* » qui offrira une variété d'activités et d'animations, à partir de 11 h. L'activité « *Tous au spectacle* » se déroulera sur le boulevard Perras, entre le boulevard Rodolphe-Forget et la 48e Avenue. Pour ces événements, la mairesse invite les citoyens qui souhaitent se joindre à titre de bénévoles, de manifester leur intérêt sur site de l'arrondissement ou à l'adresse suivante : tousavelo-rdppat.ca.

CA18 30 05 0129

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 1^{er} mai 2018 tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

CA18 30 05 0130

RATIFICATION - PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE - 3 AVRIL 2018, À 19 H - PROCÈS-VERBAL - SÉANCE EXTRAORDINAIRE - 20 AVRIL 2018 À 13 H 30.

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

DE ratifier le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 3 avril 2018 et de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 20 avril 2018.

ADOPTÉ

10.03

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

- Trois interventions sur la modification du règlement de zonage par le règlement RCA09201-033
 - Une intervention sur les travaux d'éclairage au parc Daniel Johnson et une demande d'application du règlement sur les animaux dans le parc des Arpents-verts
 - Une plainte concernant l'augmentation de la circulation sur le boulevard Guoin
 - Une demande concernant la disponibilité des terrains de baseball de l'arrondissement
 - Trois interventions concernant les rénovations du parc Pierre Blanchet
 - Une plainte concernant la modification de l'horaire d'été au centre récréatif de RDP
 - Une demande de suivi concernant les travaux de réfection de la 87^e Avenue dans RDP
 - Une demande concernant la coupe d'un arbre jugé dangereux devant le 12081, rue Pierre Blanchet
 - Une intervention concernant la candidature de la mairesse aux prochaines élections provinciales.
-

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL.

Monsieur le conseiller Gilles Déziel invite les citoyens à venir voir la partie hors concours des Brewers, le 3 mai prochain, au terrain de balle Raymond Davio. Il ajoute qu'une partie aura également lieu le 15 mai à Québec contre les Capitals. De plus, il informe les citoyens que l'équipe ABC baseball Canada jouera une partie au Centre Claude Robillard et invite les personnes intéressées à consulter les journaux locaux pour plus d'information. Il convie en outre les citoyens à la fête de la Famille qui se déroulera le 2 juin à PAT (à l'école secondaire Daniel Johnson) et le 9 juin à RDP (Parc Ferdinand Bionzi). Il termine en souhaitant une bonne fête des mères à toutes les mamans.

Madame la conseillère Lisa Christensen indique aux citoyens que la saison de collecte des résidus verts a commencé le 30 avril dernier et se poursuivra jusqu'au 15 novembre 2018. Elle les informe également de la distribution gratuite de compost et de copeaux le 19 mai prochain au parc Don Bosco à RDP le matin et au parc de l'École secondaire de PAT en après-midi.

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà informe les citoyens qu'il fait une intervention lors du dernier Conseil municipal pour demander au Conseil d'alléger le fardeau fiscal des OBNL de RDP-PAT. Il souligne également que le conseil d'arrondissement travaillera à trouver des solutions afin de s'assurer que les personnes âgées puissent avoir accès Centre récréatif de RDP cet été.

Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine informe les citoyens de la création de divers comités consultatifs (ainés, jeunesse, démocratie et participation citoyenne) qui seront habilités à faire des recommandations au conseil d'arrondissement dans leur champ de compétences et invite les citoyens qui souhaitent participer à ces divers comités à manifester leur intérêt. Elle souhaite également une bonne fête des Mères aux citoyens.

Monsieur le conseiller Richard Guay informe les citoyens que le comité consultatif d'urbanisme est à la recherche d'un candidat pour combler le siège vacant du représentant du district de Rivière-des-Prairies. Il demande à tous les citoyens concernés qui sont intéressés à déposer leur candidature.

Madame la conseillère Suzanne Décarie invite les citoyens à ne pas déposer leurs résidus verts sur la voie publique, mais plutôt sur leur terrain, la veille de la collecte, pour ne pas entraver la circulation des personnes à mobilité réduite. Elle demande également aux citoyens d'utiliser les sacs à papier compostables, ou les poubelles, au lieu d'utiliser les sacs de plastique. De plus, elle demande aux citoyens de ne pas mettre les branches d'arbres non ramassées dans la collecte verte. Pour cela, elle invite les citoyens à prendre un rendez-vous au 311 et les services concernés passeront les ramasser. Enfin, elle demande aux citoyens de faire preuve de civisme et de prudence dans l'utilisation de la route. Elle demande aux piétons d'utiliser les boutons poussoirs aux feux de circulation pour traverser en toute sécurité.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CA18 30 05 0131

DÉPÔT - CANDIDATURE - LE BELVÉDÈRE - PRIX DU MÉRITE MUNICIPAL 2018 - MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET OCCUPATION DU TERRITOIRE

ATTENDU QUE la mise en candidature est maintenant ouverte pour le Prix du Mérite municipal 2018;

ATTENDU QUE le Prix Mérite municipal souligne l'engagement exceptionnel de personnes, d'organismes et de municipalités qui ont contribué à améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens de leur milieu et à en assurer le développement;

ATTENDU QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles désire soumettre sa candidature dans la catégorie Municipalité et développement durable au Prix du Mérite municipal mis en place par le Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire dans la catégorie Municipalité et développement durable;

ATTENDU QUE le projet du belvédère correspond à plusieurs critères d'admissibilité, dont une démarche intégrée de développement durable et un processus participatif de planification et d'intervention à long terme pour l'ensemble des activités de développement économique, social et environnemental.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles appuie officiellement le dépôt de candidature du Belvédère de l'arrondissement au Prix du Mérite municipal 2018 du Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire dans la catégorie Municipalité et développement durable;

D'autoriser monsieur Martin Coutu, directeur d'arrondissement adjoint – responsable des grands projets et directeur du développement du territoire et des études techniques, à déposer la candidature du Belvédère et à signer les documents pour et au nom de l'arrondissement.

ADOPTÉ

12.01

CA18 30 05 0132

RÉSOLUTION - AMÉNAGEMENT - SENTIER PIÉTONNIER ET CYCLABLE - RELIANT - SECTEUR RÉSIDENTIEL DU RUISSEAU PINEL ET GARE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES.

ATTENDU QUE le secteur résidentiel du Ruisseau Pinel est situé à moins de 400 mètres à vol d'oiseau de la gare de Rivière-des-Prairies;

ATTENDU QUE le parcours actuel via les voies de circulation existantes vient augmenter la distance à parcourir à 2 kilomètres ainsi que le temps de parcours à pied à 25 minutes vers la gare de Rivière-des-Prairies;

ATTENDU QUE les efforts de l'arrondissement se sont déployés dans les dernières années à promouvoir le transport actif et collectif;

ATTENDU QUE les études en cours liées à la préparation du Plan local de déplacement de l'arrondissement prennent en compte la place prépondérante du transport actif et collectif dans nos modes de déplacement;

ATTENDU QUE le conseil d'arrondissement juge nécessaire de prioriser la réalisation de certains tronçons menant vers la gare de Rivière-des-Prairies afin d'améliorer les temps des déplacements actifs;

ATTENDU QUE la STM a exprimé son appui à la préoccupation du conseil d'arrondissement, dans une lettre datée du 15 septembre 2017, quant à la réalisation d'un lien piéton entre le secteur du développement résidentiel du Ruisseau Pinel et la gare de Rivière-des-Prairies afin de desservir la population de ce secteur;

ATTENDU QU'il est important de favoriser des liens actifs à même les terrains appartenant à la Ville de Montréal vers la gare de Rivière-des-Prairies;

ATTENDU QU'un sentier piétonnier et cycliste dans le tronçon entre l'intersection des rues des Archivistes et Maurice-Séguin et le boulevard St-Jean-Baptiste permettrait d'atteindre à partir de ce point la gare de Rivière-des-Prairies en 10 minutes de marche pour une distance d'environ 600 mètres;

ATTENDU QUE l'arrondissement a interpellé le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal et ce dernier a collaboré à planifier ce sentier piétonnier et cyclable;

ATTENDU QUE c'est la Division des transports actifs et collectifs de la Direction des transports de la Ville de Montréal qui est responsable de la réalisation des travaux d'aménagement d'un lien piéton et cyclable et que la réalisation de ce tronçon n'est pas prévue d'ici 2020 selon les informations obtenues

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay
monsieur le conseiller Gilles Déziel, monsieur le conseiller Giovanni Rapanà,
madame la conseillère Suzanne Décarie, madame la conseillère Nathalie
Pierre-Antoine, madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles demande à la Direction des transports de la Ville de Montréal de prioriser dès maintenant l'aménagement d'un sentier piétonnier et cyclable entre l'intersection de la rue des Archivistes et Maurice-Séguin et le boulevard St-Jean-Baptiste.

ADOPTÉ

15.01

CA18 30 05 0133

OCTROI - CONTRAT - LA FIRME CHAREX INC. - EXÉCUTION DES TRAVAUX DU STATIONNEMENT ÉCOLOGIQUE - ARÉNA RODRIGUE-GILBERT - AUTORISER UNE DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC - RP-IMM18-0763-01 (7 SOUMISSIONNAIRES).

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'octroyer à l'entreprise Charex inc, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat au prix de sa soumission, soit au montant de 1 799 121,44 \$, taxes incluses, pour l'aménagement d'un stationnement écologique à l'aréna Rodrigue Gilbert, conformément à l'appel d'offres RP-IMM18-0763-01 (7 soumissionnaires);

D'autoriser à cette fin une dépense de 2 236 439,14 \$, taxes, contingences et incidences incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement

ADOPTÉ

20.01 1187872004

CA18 30 05 0134

OCTROI - CONTRAT - ENTREPRISE CONSTRUCTION VIATEK INC. - TRAVAUX - PLANAGE - REVÊTEMENT DE TROTTOIRS - (AUTORISER UNE DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC - RP-ING18-02 - (5 SOUMISSIONNAIRES).

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise Construction Viatek inc., au prix de sa soumission, soit au montant de 3 544 241,24 \$, taxes incluses pour les travaux de planage-revêtement et construction de trottoir, conformément aux documents de la soumission numéro RP-ING18-02(5 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 4 277 009,96 \$, taxes, contingences et incidences incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera assumée à 100 % par le Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT).

ADOPTÉ

20.02 1184281016

CA18 30 05 0135

OCTROI - CONTRAT - CONSTRUCTIONS BÂTIMENTS QUÉBEC (BQ) INC. - TRAVAUX DE CONSTRUCTION - PAVILLON - PARC CLÉMENTINE DE LA ROUSSELIÈRE - AUTORISER UNE DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC - RP-IMM18-0766-03 (03 SOUMISSIONNAIRES).

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise Constructions bâtiments Québec (BQ) inc. au prix de sa soumission, soit au montant de 2 675 000,00 \$ plus les taxes applicables pour la réalisation des travaux de construction du pavillon de parc Clémentine-De La Rousselière, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro RP-IMM18-0766-03 (3 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense 3 444 651,00 \$, taxes, contingences et incidences incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel,

Cette dépense sera assumée à 100% par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.03 1187288001

CA18 30 05 0136

OCTROI - CONTRAT - MICHAUVILLE INC. -T - PLANAGE - REVÊTEMENT OU RÉFECTION DE PAVAGE - CONSTRUCTION DE TROTTOIR - CORRECTIONS DE RACCORDEMENT INVERSÉS - ENTRÉES DES SERVICES EN PLOMBS - ARRONDISSEMENT - AUTORISER UNE DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC - RP-ING18-01 (4 SOUMISSIONNAIRES).

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entrepreneur Les Entreprises Michaudville Inc. au prix de sa soumission, soit au montant de 15 570 000 \$, taxes incluses pour PRR-PCPR-PRCPR 2018 dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles - Planage-revêtement ou réfection de pavage et construction de trottoir et corrections de raccordement inversés et entrées des services en plombs, conformément à l'appel d'offres public RP-ING18-01 (4 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 18 334 589,12 \$, taxes, contingences et incidences incluses, à cet effet

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera assumée entièrement par les services centraux :

- 78,45 % au Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT),
- 21,55% à la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGSRE).

ADOPTÉ

20.04 1184281015

CA18 30 05 0137

AUTORISATION - NE PAS DONNER SUITE - APPEL D'OFFRES RP-PARC18-16- AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEL ABRI À PÉTANQUE AU PARC SAINT-GEORGES.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

DE ne pas donner suite à l'appel d'offres RP-PARC18-16 pour l'aménagement d'un nouvel abri à pétanque au parc Saint-Georges.

ADOPTÉ

20.05 1184281018

CA18 30 05 0138

OCTROI - CONTRAT - LES ENTREPRISES DANIEL ROBERT. - TRAVAUX D'AMÉLIORATION - PARC DU VIEUX-MOULIN - AUTORISER UNE DÉPENSE - APPEL D'OFFRES SUR INVITATION - RP-PARC18-24 (2 SOUMISSIONNAIRES).-AUTORISER L'UTILISATION DU FOND DES PARCS.

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la firme Les Entreprises Daniel Robert Inc., au prix de sa soumission, soit au montant de 91 623,58 \$, taxes incluses pour des travaux d'amélioration au parc du Vieux-Moulin, conformément à l'appel d'offres sur invitation RP-PARC18-24 (2 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 117 169,76 \$, taxes, contingences et incidences incluses;

D'autoriser l'utilisation du fonds de parcs pour un montant de 117 169,76 \$ taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.06 1184281004

CA18 30 05 0139

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON RÉCURRENTE - ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES (A.Q.D.R.) - PROJET AÎNÉS ACTIFS À VÉLO 2018 - AUTORISATION DÉPENSES.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière non-récurrente au montant de 10 000 \$ à l'Association Québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) pour son projet Aînés actifs à vélo 2018;

D'imputer cette dépense, après avoir effectué le virement, telle que décrite à l'intervention financière.

ADOPTÉ

20.07 1183163003

CA18 30 05 0140

OCTROI - SUBVENTION FINANCIÈRE - GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE CANADIENNE - RÉALISATION - ACTIVITÉS - PRÉVENTION NAUTIQUE - SAISON ESTIVALE 2018.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'octroyer une subvention de 2 000 \$, non récurrente, à l'organisme Garde Côtière Auxiliaire Canadienne (Québec) inc, pour la réalisation d'une offre d'activités de prévention nautique pour la saison estivale 2018;

D'imputer cette dépense, après avoir effectué le virement, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera assumée à 100% par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.08 1181790002

CA18 30 05 0141

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - SÉANCE DU 9 MARS 2018.

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles pour la séance du 9 mars 2018.

ADOPTÉ

30.01

CA18 30 05 0142

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ORGANISMES DIVERS - ARRONDISSEMENT.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière non récurrente de 800 \$ aux organismes suivants :

300 \$ au Cégep Marie-Victorin pour la soirée du Mérite scolaire qui aura lieu le 23 mai 2018;

250 \$ à Les Relevailles de Montréal pour sa campagne de financement 2018;

250 \$ à la Commission scolaire de la Pointe-de-l'île, pour et au nom de l'École secondaire de Pointe-aux-Trembles, pour la tenue de la soirée des Génies 2018 les 6 et 7 juin.

D'autoriser le virement de crédit à cette fin.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.02 1184860013

CA18 30 05 0143

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - FONDATION LOLA

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière de 550 \$ à la Fondation Lola, afin de permettre à l'organisme d'octroyer de bourses d'études à des jeunes athlètes féminines de l'arrondissement;

D'autoriser le virement de crédit à cette fin;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies--Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.03 1184860014

CA18 30 05 0144

ACCORDER - SUBVENTION NON RÉCURRENTE - CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE POINTE-AUX-TREMBLES - PRÊT DE MATÉRIEL ET D'INSTALLATION, RELATIVEMENT À L'UTILISATION DE L'ARÉNA RODRIGUE-GILBERT, - 'ORGANISATION - REVUE SUR GLACE 2018.

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'accorder une subvention non récurrente au Club de patinage artistique de Pointe-aux-Trembles sous forme de gratuité de prêt de matériel et d'installation, relativement à l'utilisation de l'aréna Rodrigue-Gilbert, dans le cadre de l'organisation de la Revue sur Glace 2018.

ADOPTÉ

30.04 1184761001

CA18 30 05 0145

ACCORDER - SUBVENTION NON-RÉCURRENTE - ASSOCIATION - BASEBALL AMATEUR DE POINTE-AUX-TREMBLES (ABAPAT)- PRÊT - MATÉRIEL - INSTALLATIONS POUR LA SAISON 2018.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'accorder une subvention non-récurrente à l'Association du baseball amateur de Pointe-aux-Trembles (ABAPAT), sous la forme de gratuité de prêt de matériel et installations pour la saison 2018, en

permettant à l'organisme d'utiliser le parc Clémentine-De la Rousselière pour l'organisation des parties des Brewers de Montréal pour la saison 2018.

ADOPTÉ

30.05 1184731001

CA18 30 05 0146

ACCUSER RÉCEPTION - RAPPORTS DE DÉCISIONS DÉLÉGUÉES - MOUVEMENTS DE PERSONNEL - LA PÉRIODE - MARS 2018 - RESSOURCES FINANCIÈRES - 24 FÉVRIER AU 23 MARS 2018.

DÉPÔT - VIREMENTS DE CRÉDITS ENTRE ACTIVITÉS - PÉRIODE DE MARS 2018 -DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSACTIONS SANS BON DE COMMANDE - MARS 2018.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'accuser réception des rapports de décisions déléguées de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en matière de mouvements de personnel pour la période du mois de mars 2018 et en matière de ressources financières pour la période du 24 février au 23 mars 2018.

D'accuser réception du dépôt des virements de crédits entre activités, pour la période du mois de mars 2018 et dépôt de la liste des transactions sans bon de commande effectuées pour la période du mois de mars 2018.

ADOPTÉ

30.06 1184230006

CA18 30 05 0147

PRÉSENTATION - RÉSULTATS FINANCIERS - 31 MARS 2018 - PROJETÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018 - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES- POINTE-AUX-TREMBLES - ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES RÉELS - 31 MARS 2018 COMPARÉ AVEC LE 31 MARS 2017.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

De prendre acte du dépôt de l'état des revenus et dépenses de l'arrondissement au 31 mars 2018 ainsi que de l'état des revenus et dépenses réels de l'arrondissement au 31 mars 2018 comparé au 31 mars 2017.

ADOPTÉ

30.07 1182468002

CA18 30 05 0148

ADOPTION - PREMIER PROJET - RÉOLUTION NUMÉRO PP-117 - 12310, RUE SHERBROOKE EST.

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 6 avril 2018, il est recommandé :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'adopter le premier projet de la résolution numéro PP-117 intitulée « Projet particulier visant à permettre la construction d'un bâtiment commercial projeté au 12310, rue Sherbrooke Est, sur le lot 1 261 997 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, et fixation de la date de consultation publique.

QUE ce projet de résolution soit soumis, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à une assemblée publique de consultation le 17 mai 2018, à la Maison du Citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, à 18 h 30, salle J.C. Victorien Roy, à Montréal.

ADOPTÉ

40.01 1183469006

CA18 30 05 0149

ADOPTION - PREMIER PROJET - RÉOLUTION NUMÉRO PP-116 - 9055-9075, BOULEVARD HENRI-BOURASSA EST.

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 6 avril 2018, il est recommandé :

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'adopter le premier projet de la résolution numéro PP-116 intitulée « Projet particulier visant à autoriser l'usage « Centre d'activités physiques » et l'usage « Bar et débit de boisson » comme usage complémentaire à l'usage « Centre d'activités physiques » pour un bâtiment commercial et industriel sis aux 9055-9075, boulevard Henri-Bourassa Est, sur les lots 1 075 226 et 1 250 919 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, et fixation de la date de consultation publique.

QUE ce projet de résolution soit soumis, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à une assemblée publique de consultation le 17 mai 2018, à la Maison du Citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, à 18 h 30, salle J.C. Victorien Roy, à Montréal.

ADOPTÉ

40.02 1186425002

CA18 30 05 0150

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION - PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-Z01-033

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 19 avril 2018, relativement au premier projet de règlement numéro RCA09-Z01-033 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro RCA09-Z01 tel que modifié, de manière à agrandir la zone 277 à même une partie des zones 279 et 286 ».

ADOPTÉ

40.03

CA18 30 05 0151

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION - PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO PP-115.

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 19 avril 2018, relativement au premier projet de règlement numéro PP-115 intitulé « Projet particulier visant à l'agrandissement et l'occupation d'un bâtiment situé au 13500, boulevard Métropolitain Est aux fins de l'usage principal « Véhicules routiers neufs (Vente / Location) ainsi que l'aménagement du terrain sur le lot numéro 6 220 217».

ADOPTÉ

40.04

40.05 **VACANT**

CA18 30 05 0152

ADOPTION - SECOND PROJET - RÉOLUTION NUMÉRO PP-115

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 9 mars 2018, il est recommandé :

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'adopter le second projet de la Résolution numéro PP-115 intitulée « Projet particulier visant à permettre l'agrandissement et l'occupation d'un bâtiment situé au 13500, boulevard Métropolitain Est aux fins de l'usage principal « véhicules routiers neufs (vente/location) » et des usages complémentaires « véhicules routiers usagés (vente/location) », « véhicules routiers (réparation/entretien) et « pièces, accessoires véhicules routiers » ainsi que l'aménagement du terrain sur le lot projeté portant le numéro 6 220 217, circonscription foncière de Montréal - District de Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

40.06 1180565002

CA18 30 05 0153

ADOPTION - RÈGLEMENT - RCA17-30080-1.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement numéro RCA17-30080-1 intitulé : " Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (exercice financier 2018)"

ADOPTÉ

40.07 1174860006

CA18 30 05 0154

DEMANDE D'ADOPTION - CONSEIL MUNICIPAL - RÈGLEMENT D'EMPRUNT - FINANCEMENT DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BORDURES - 87E AVENUE

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

DE demander au conseil municipal :

D'adopter un Règlement autorisant un emprunt de 200 000 \$ pour le financement de travaux de construction de bordures sur la 87e Avenue dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

40.08 1174281006

40.09 **VACANT**

CA18 30 05 0155

APPROBATION - PIIA -13285, RUE SHERBROOKE EST

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 6 avril 2018, il est recommandé :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

De donner suite à la demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 166 de la section 24 du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01), de deux enseignes commerciales pour une entreprise située au 13285, rue Sherbrooke Est, sur le lot projeté 1 505 481, dans le district de Pointe-aux-Trembles.

Les enseignes sont illustrées sur les plans déposés et estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 8 mars 2018.

ADOPTÉ

40.10 1180826002

CA18 30 05 0156

REQUÊTE - RETRAIT - ZONE DE STATIONNEMENT RÉSERVÉE POUR PERSONNES HANDICAPÉES - FACE AU 12090, RUE NOTRE-DAME - DISTRICT POINTE-AUX-TREMBLES.

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'édicter, par l'ordonnance OCA18-(C-4.1)-005, le retrait d'une signalisation délimitant une zone de stationnement réservée aux personnes handicapées en tout temps, excepté pour la période interdite, sur la rue Notre-Dame, sur une distance de 14 mètres vers l'est, 78 mètres à l'est du boulevard St-Jean-Baptiste;

De conserver en place tout autre signalisation en vigueur.

ADOPTÉ

40.11 1160040007

CA18 30 05 0157

APPROBATION - PROGRAMMATION AMENDÉE DES ÉVÉNEMENTS PUBLICS - ARRONDISSEMENT - ANNÉE 2018 - ÉDICTION DES ORDONNANCES ET AUTORISATION DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC.

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'approuver la programmation **amendée** des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour l'année 2018.

D'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation **amendée** des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles - Année 2018 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1 tel que modifié, article 3, alinéa 8), l'ordonnance numéro **OCA18-(C-4.1)-004A** jointe à la présente, permettant la fermeture de rues selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation **amendée** des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2018 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3 tel que modifié, article 20), l'ordonnance numéro **OCA18-(B-3)-001A** jointe à la présente, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation **amendée** des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2018 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1 tel que modifié, articles 3 et 8), l'ordonnance numéro **OCA18-(P-1)-001A** jointe à la présente, permettant de vendre des articles promotionnels, de la nourriture et des boissons alcoolisées ou non, ainsi que de consommer des boissons alcoolisées, selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation **amendée** des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2018 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement de zonage de l'arrondissement (RCA09-Z01 tel que modifié, article 315), l'ordonnance numéro **OCA18-(RCA09-Z01)-002A** jointe à la présente, permettant l'installation d'affichage selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation **amendée** des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2018 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement sur les calèches (17-079, article 55), l'ordonnance numéro **OCA18- (17-079)-001A** jointe à la présente, permettant la circulation de calèches, selon les sites et les horaires des

événements identifiés dans la « Programmation **amendée** des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2018 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement sur les parcs (R.R.V.M., chapitre P-3 tel que modifié), l'ordonnance numéro **OCA18-(P-3)-001A** jointe à la présente, permettant, exceptionnellement, l'occupation d'un parc en dehors des heures d'ouverture, selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation **amendée** des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2018», dont le tableau est en pièce jointe.

D'autoriser la directrice de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social ou son représentant à signer le permis "Autorisation de présentation d'un événement sur le domaine public".

ADOPTÉ

40.12 1182971001

CA18 30 05 0158

TITULARISATION - 4 EMPLOYÉS AUXILIAIRES COLS BLEUS.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'entériner la titularisation de 4 employés auxiliaires cols bleus, matricules 100007461, 100039141, 100135436 et 100030562, en vue de la permanence d'emploi dans le cadre du remplacement de 4 employés titulaires de la Ville de Montréal pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

50.01 1182700004

CA18 30 05 0159

RENOUVELLEMENT - MANDAT - MEMBRE - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME.

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

De nommer un (1) membre citoyen au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU), pour une période de deux (2) ans à compter du 3 mai 2018 jusqu'au 2 mai 2020 :

Monsieur Jean Lanthier, citoyen de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

51.01 1183971002

CA18 30 05 0160

DÉPÔT - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017 - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE DÉMOLITION.

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay
appuyé par madame la mairesse Chantal Rouleau

et unanimement résolu :

DE prendre acte du rapport d'activités 2017 du comité consultatif d'urbanisme et du comité d'étude des demandes de démolition et de le verser aux archives.

ADOPTÉ

60.01 1183971004

CA18 30 05 0161

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 H 02.

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà
appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

Charles-Hervé Aka
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 juin 2018

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Charles-Hervé Aka
Secrétaire d'arrondissement